

Décret

Générale

colonial

Décret n° n°51 Décret portant ouverture de crédits supplémentaires au budget de la côte française des Somalis, exercice 1925

n°51

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 mars 1926

Numéro JO
n° 352 du 31/03/1926

Date du numéro
31 mars 1926

VISAS

Le Président de la République française

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

Vu le décret du 5 janvier 1925 portant approbation du budget local de la Côte française des Somalis, pour l'exercice 1925

Sur le rapport du Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — Est approuvé l'arrêté du Gouverneur de la Côte française des Somalis, en date du 31 décembre 1925, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local pour l'exercice 1925, s'élevant à 40.000 francs et se répartissant comme suit :

chapitre 6. service financier (personnel) 30.000 chapitre .10 service d'intérêt social (personnel) 10.000 total 40.000

Art. 2

— La somme de 40.000 francs sera prélevée sur la plus-value des recettes réalisées sur les prévisions budgétaires de l'exercice 1925.

Art 3

Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

gaston doumergue par le président de la république leon perrier.